

La Fronde parlementaire (1648-1649)

La Fronde se déroule de 1648 à 1653 en France, alors en pleine guerre avec l'Espagne (1635-1659). On distingue deux phases : la Fronde parlementaire et la Fronde des Princes

-la fronde parlementaire (1648-1649). Suite a une déclaration du Parlement de Paris limitant les pouvoirs du roi, Anne d'Autriche et Mazarin font arrêter des parlementaires. La population parisienne obtient leur libération, à l'issue de trois journées des Barricades. Retiré à Saint-Germain avec la régente et Louis XIV (5-6 janvier 1649), Mazarin fait assiéger Paris par Condé où le parlement organise la résistance avec les grands (Conti, Longueville, Gondi). Le parlement négocie alors la paix de Rueil (11 mars) avec la régente

Les Traités de Westphalie (1648), conclus entre l'empereur Ferdinand III, la France, la Suède et leurs alliés respectifs mettent fin à la guerre de Trente Ans.

Les princes et les représentants des villes d'Allemagne, réunis à Francfort en février 1643, obtiennent de l'empereur Ferdinand III la réunion d'un congrès, qui s'ouvre en Westphalie, en mai 1644, à Münster pour les délégations catholiques et à Osnabrück pour les délégations protestantes.

-La Paix de Münster entre l'Espagne et les Provinces-Unies est signée à La Haye le 30 janvier 1648. Les négociations se prolongent entre les principaux belligérants, et il faut la victoire de Condé à Lens (20 août 1648) et la marche conjuguée de Turenne sur Vienne et du Suédois Wrangel sur Prague pour contraindre l'empereur à signer en octobre, avec la France, le traité de Münster et, avec la Suède, le traité d'Osnabrück. Les décisions prises :

-Annexion officielle par la France des Trois-Évêchés (Metz, Toul et Verdun), sous tutelle française depuis 1552, et de la Haute-Alsace, de Brisach (Allemagne), et de Pignerol, ville du Piémont ;

-Reconnaissance de l'indépendance de la Confédération suisse et des Provinces Unies (actuels Pays-Bas

-Annexion par la Suède de la Poméranie occidentale et les évêchés de Brême et de Verden lui donnant le contrôle des bouches de l'Oder, de l'Elbe et de la Weser

-Annexion par le Brandebourg de la Poméranie orientale et attribution du Haut-Palatinat à la Bavière.